



Compte rendu de l'assemblée générale du 8 Février 2022

L'assemblée générale de notre ASCE s'est déroulée dans la salle du restaurant « Ô cent couverts » à Toulouse. Comme à l'accoutumée, l'accueil se fait au fur et à mesure de l'arrivée des ascéistes autour d'une boisson (café, thé, jus de fruit, eau) et de viennoiseries, au bar du restaurant.

Cécile Cambon assure le pointage des présents ou représentés afin de contrôler le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée.

Cécile Cambon encaisse les chèques pour le repas.

Geneviève Dalbin recueille le paiement des cotisations qui n'ont pas encore été versées pour l'année 2022.

Présents : 46 personnes dont 35 adhérents et 6 procurations soit 41 votants présents ou représentés sur les 143 membres que comportait notre association en 2021.

La réunion commence à 10 h, sous la présidence de Morgane Monnier, par la vérification du quorum.

Le quorum nécessaire pour tenir l'assemblée est de 10 % des adhérents de l'année précédente : soit 14 cotisants pour 2021 : ce chiffre, étant largement dépassé, l'assemblée peut commencer.

La Présidente souhaite la bienvenue à tous et remercie l'assistance d'être aussi nombreuse. Elle rappelle que l'assemblée générale est une journée importante dans la vie de l'association.

Elle présente le programme de cette assemblée générale ordinaire avec les rapports statutaires, le programme d'activités 2022, l'élection du tiers sortant du comité directeur puis l'apéro et le repas qui seront servis dans la salle du restaurant.

1 - Rapport moral de la Présidente (Morgane) :

Changement survenus suite à l'AG 2021 au sein de notre Comité Directeur : il y a eu 3 nouvelles recrues : Natacha DUBRUL, Émeline SCHORI, Évelyne STROZYK

Morgane remercie tous les membres du CODIR pour leur implication dans l'organisation d'activités et aussi pour la gestion et l'entretien des unités d'accueil dans les bâtiments du Service.

Tout le Comité espère que les activités 2022 attireront de nouveaux participants !

Cette année sera marquée par l'anniversaire du vélo pour le week-end de l'Ascension : 20 ans déjà.

La Présidente remercie ensuite le Directeur, le Directeur adjoint, les chefs de subdivisions et tout le personnel qui facilitent nos actions sur le terrain.

Elle propose une minute de silence pour ceux disparus au cours de l'année passée.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport activités :

Présenté par Morgane et ceux qui ont participé ou organisé les différentes activités et complété par le rapport en images projeté dans la salle du restaurant.

Les ascéistes pouvaient également suivre cette présentation sur le document qui leur avait été donné à leur arrivée.

Morgane remercie Emeline pour la rédaction du rapport et la mise en images de certaines activités. **A ce sujet, il est rappelé que les participants aux différentes prestations peuvent envoyer des photos à Emeline y compris pour les activités organisées par les autres ASCE.**

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

3 - Bilan financier :

Présenté par la trésorière : Geneviève Dalbin

Elle commente le tableau distribué en début de séance.

Rapport du commissaire aux comptes (Hélène Mandement) :

Après lecture des données et visa des pièces comptables, la commissaire aux comptes déclare que les finances de l'Association sont bien gérées et donne quitus à l'équipe dirigeante de l'ASCE.

Il n'y a aucune question de la part de l'assemblée.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Merci à Geneviève et Monique (trésorière adjointe)

4 - Projet budget :

Présenté par Geneviève :

C'est la reprise proche du résultat d'exploitation.

Pas de question.

Approbation du projet de budget à l'unanimité

5 - Programme activités 2022 :

Voir dossier distribué au début de l'AG

Activités déjà réalisées :

Semaine ski à Avoriaz (ASCE 31) du 10 au 15 janvier

Randonnée à Prat d'Albis (NSO) le 15 janvier

Week-end ski-raquettes à Loudenvielle (ASCE 65) du 28 au 30 janvier

13^{ème} challenge national de trail à Pignat (ASCE 34) du 29 au 30 janvier 2022

AG ASCE : ce jour.

Activités à venir (NSO) : quelques infos

Tournoi de foot à Toulouse : 12 février

20 participants se sont retrouvés au Play Soccer de Toulouse

Ski – raquettes à Ax les Thermes : du 11 au 13 mars

Hébergement au camping le Malazéou en chalets de 4 à 5 personnes

Soirée cabaret au Casino Barrière : 18 mars

Diner Spectacle Live Another Song In Paradise

Halle de la machine et musée de l'envol des pionniers : 09 avril

20 ème édition VTT canal à Castelnaudary : du 26 au 29 mai

Séjour à Port Aventura : du 4 au 6 juin

Sortie bateau à Agde : du 11 au 12 juin

Fête de la musique au Parc : 18 juin

A la recherche de plusieurs groupes de musique pour assurer l'animation

Kayak de mer : du 1 au 3 juillet

Animaparc au Burgaud : 27 août

Journée des retraités : 7 octobre

Etude faite sur la ville de Graulhet

Bowling - karting : 18 novembre

Bal de fin d'année : le 3 ou 10 décembre

Rencontre inter-générationnelle : date et lieu à confirmer

Calendrier des activités 2022 voté à l'unanimité

6 - Cotisations 2023

Le Comité directeur propose de ne pas les augmenter.

Approuvé à l'unanimité.

7 - Élections

Suivant les statuts de notre association, sur les 21 membres constituant notre association, 7 sont sortants chaque année. Les 7 membres sortants sont : Didier BARTHAS, Marcel BENET, Sandra GUILLAU, Astrid LE VERN, Morgane MONNIER, Ghislaine REVY et Nathalie VAR.

Sur les 7 membres sortants, 6 renouvellent leur candidature sauf Astrid LE VERN qui démissionne mais pas de nouveaux candidats.

Donc 6 candidats à élire.

Le dépouillement est fait pendant l'apéritif.

Résultat des votes :

Candidats	Nb suffrages	Élus
Didier BARTHAS	41	Pour un mandat de 3 ans
Marcel BENET	41	Pour un mandat de 3 ans
Sandra GUILLAU	41	Pour un mandat de 3 ans
Morgane MONNIER	41	Pour un mandat de 3 ans
Ghislaine REVY	41	Pour un mandat de 3 ans
Nathalie VAR	41	Pour un mandat de 3 ans

8 - Élection du vérificateur aux comptes

Morgane rappelle que le nombre maximal de vérificateurs aux comptes fixés dans les statuts de l'association est de 1. Il appelle le candidat à se présenter.

Les adhérents présents ou représentés sont appelés à voter les vérificateurs aux comptes de l'association pour un mandat d'un an.

Candidat(s)	Nb suffrages	Élue
Hélène MANDEMENT	41	Pour un mandat de 1 an

9 – Questions diverses

Pas de question.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 12h30.

La Présidente
Morgane MONNIER

La Secrétaire générale
Emeline SCHORI